



1. Réglementation Fête Patronale
2. Permanence assistante sociale
3. Réglementation feu d'artifice
4. Quête de mariage
5. Handball
6. Pharmacie de garde
7. Petites annonces
8. Ecole Maternelle
9. Archives Taissotin
10. Club de tir à l'arc
11. Catéchisme
12. Médiation familiale
13. Tennis de Table
14. Publicités
15. Club Pétanque

Prochaine permanence de Mme GOMERIEUX, assistante sociale, le **Jeu**di 8 Septembre 2011 de 9 h 30 à 11 h 30 - Petite Salle Communale derrière la Mairie.

2

En raison du tir d'un feu d'artifice au terrain de boules samedi 27 août et pour des raisons de sécurité, la circulation de tous véhicules sera interdite de 21h 45 à 22h 45 sur la RD8E entre Taissy et St-Léonard.

3

QUETE DE MARIAGE

Le Corps des Sapeurs Pompiers de Taissy a bénéficié de la quête de 37,47 € collectée à l'occasion du mariage de Ludovic LOPEZ GARCIA et Gwenaëlle TRIBOUT
Tous nos remerciements et félicitations aux jeunes époux.

4

Le Taissy Club Handball recrute dans toutes ses équipes, filles ou garçons, joueurs, arbitres, dirigeants, partenaires et volontaires.

5

Venez les rejoindre dans une ambiance conviviale.

Reprise des entraînements pour les adultes depuis le lundi 22 août 2011.

Renseignements : 06.77.43.54.07 ou 03.26.24.55.99

REGLEMENTATION FETE PATRONALE

SAMEDI 27, DIMANCHE 28 ET LUNDI 29 AOÛT 2011

La circulation sera bloquée et le stationnement interdit du lundi 22 août au mardi 30 août inclus :

- face au 12 de la rue Longjumeau
- face à la Mairie, rue Longjumeau
- face au 1 de la rue des Patières
- face à l'école primaire, hauteur allée des Hayes
- face au chemin Thomas coté est et ouest
- du n°1 au n°3 de la rue du Saussais.



Des barrières seront mises en place pour matérialiser cette réglementation qui n'est pas applicable aux riverains de l'enceinte de la fête patronale.

La circulation sera interdite sur la Fête dans l'enceinte bloquée, à tous les véhicules à moteur (moyennes, motos, autos, camions, etc...)

Le stationnement est strictement interdit à tous les véhicules, du 3 au 7 rue de Sillery, du lundi 22 août au mardi 30 août 2011. Cette réglementation sera signalée par des panneaux.

STATIONNEMENT DES CARAVANES ET HOMES MOBILES

Les caravanes et homes mobiles des forains seront regroupés pendant leur séjour dans la commune, sur le terrain (espace vert) derrière le groupe scolaire Emile Bruyant.

DEROULEMENT ET EMPLACEMENT DE LA FETE

La fête patronale se déroulera :

- Place de la Mairie en ce qui concerne les bals, danses, spectacles et jeux.
- A l'entrée de la rue Longjumeau pour la partie des stands (tirs, confiseries, loteries ...)
- Place de l'école primaire et alentours pour toutes les activités " manèges ", terrain de boules, chaussée de St Léonard.

Parcours du défilé des chars fleuris du 28 août 2011 :

La circulation et le stationnement des véhicules devront permettre le libre passage des chars et des troupes folkloriques sur le cheminement du défilé. Un espace de 3 m devra être respecté afin de faciliter leurs manœuvres.

Description du parcours :

A 15 heures, départ de la Place Mistral du DEFILE DE CHARS accompagnés de troupes folkloriques ainsi que les enfants et adultes costumés et les Associations prendront l'itinéraire des rues de l'Estérel, des Cévennes, des Ecrins, de Colbert, du Piqueux, des Petits Fossés, Henri Warnier, du Piqueux, de Colbert, de Sillery, Chemin de la Cuche, rue des Ailettes, des Vigneuls, de Sillery et de la Place de la Mairie.

Les fonds sonores seront arrêtés et la musique mise en sourdine, à partir de

- 2 heures pour la nuit de samedi à dimanche
- 1 heure pour la nuit de dimanche à lundi
- minuit le lundi 29 août 2011

Toute manifestation (manèges, stands, musiques...) est strictement interdite au delà de la date précitée.

UTILISATION DE LA PLACE DES ECOLES

Il est demandé aux forains : De se conformer à la réglementation du présent arrêté.

De ne pas utiliser de pieux ou objets perforants sur la place de l'école ou sur les lieux de stationnement des manèges et stands divers. De mettre des socles en bois sous crics et vérins. De protéger le dessous des moteurs afin d'éviter les écoulements d'huile et de gazole sur le sol. D'éviter les manœuvres et virages sur place. De nettoyer, avant leur départ de la commune, le ou les emplacements qui leur auront été attribués. De ramasser les ordures ménagères et autres provenant de leurs activités foraines, dans des sacs et poubelles ou des cartons soigneusement fermés qui seront déposés devant les terrains de stationnement des caravanes ou place de l'école et rue de Longjumeau.

SECURITE

Il ne pourra être tiré pendant la Fête, en quelque endroit que ce soit, aucun pétard, fusée, boîte, ou pièce d'artifice quelconque, à l'exception toutefois du feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes sur le terrain de boules derrière l'église.

SANCTIONS

Les infractions aux présentes dispositions seront constatées par des procès-verbaux et poursuivis conformément à la loi.





- Recherche femme de ménage sur Taissy 2 à 4 heures/semaine.
☎ 06.86.44.48.95
- Recherche femme de ménage minimum 12 heures/semaine et éventuellement repassage.
☎ 06.65.08.37.82 **7**
- Vends Peugeot 206 TRENDY essence année 2006 - 60 000 km Très bien entretenue. Prix 6500 €
☎ 06.82.79.69.57

Vous étiez en vacances, vous avez manqué un ou plusieurs Taissotins, rien de plus facile pour les retrouver ! Ils sont sur le site internet de taissy.fr, cochez archives en dessous du Taissotin de la page d'accueil. **9**

Les Archers de Taissy

Le Club de Tir à l'Arc ouvrira ses portes aux nouveaux licenciés début Septembre. Venez nombreux pour découvrir ce sport. Prêt de tout le matériel pendant un an. Certains entraînements sont encadrés par un ancien membre de l'équipe de France de tir à l'arc. **10**

Personnes à contacter :
06.81.62.46.39 ou 06.75.02.52.33

INFORMATIONS ECOLE MATERNELLE

La rentrée des classes aura lieu pour tous le **lundi 5 septembre 2011 à 8h50**.

Attention : Pas de dortoir les 2 premiers jours, donc pas d'accueil des enfants nés en 2008 les après-midis des 5 et 6 septembre 2011. Merci de prévoir un mode de garde pour votre enfant ces après-midis là.

Pour les parents des nouveaux inscrits qui n'ont pas pu assister à la visite de l'école maternelle et à la réunion, vous pouvez aller chercher le compte-rendu de la réunion à la Mairie.

La Directrice
Mme LEGENDRE **8**

INSCRIPTIONS AU CATÉCHISME

Votre enfant est né en 2003 ou sera en CE2 en Septembre, ou vous venez d'arriver sur la paroisse. Des permanences auront lieu au Presbytère de Cormontreuil 1 Place Jeanne d'Arc (à côté de l'église) de 17h à 19h les : **11**

Mardi 30/08 - Vendredi 2/09 -
Mardi 6/09 et vendredi 9/09/2011.
Pour tout renseignement complémentaire, contacter Martine MASSART au 06.11.44.63.27.

En raison de la Fête de Taissy, la messe du samedi soir est reportée au dimanche 28 août à 9h 30.

Médiation Familiale

Conflits familiaux, séparation, divorce...

L'Union Départementale des Associations Familiales de la Marne propose le recours à la Médiation Familiale lorsque la communication est difficile ou rompue au sein des familles.

Une équipe de médiateurs est à votre disposition pour vous accueillir et vous donner toutes les informations nécessaires.

Nouvel espace à REIMS, 12 rue Simon ☎ 03.26.69.47.59

✉ mediation@udaf51.com **12**



13 L'Association Sportive de Tennis de Table (ASTT) de Taissy reprendra ses activités à la rentrée. Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez dès maintenant nous rencontrer le **lundi soir à 20h30**. Loisir (lundi 20h30), Jeunes dès 7-8 ans (mercredi 14h-16h et vendredi 18h15-20h30), Adultes licence FFTT (entraînement dirigé le mardi 20h30, libre le jeudi 20h30).

Notre site web est à votre disposition: www.astttaissy.fr ou renseignement 06.60.75.72.56

NOUVEAU à TAISSY

Parc d'activités

OUVERTURE BOWLING



Venez découvrir notre nouveau décor et notre bar en terrasse
03.26.40.94.17 **14**



PÉTANQUE

Bientôt à TAISSY, la création de la Pétanque Taissotine. Un nouveau club ouvert à tous pour une pratique à la carte (loisirs, compétitions, adultes, enfants). Venez nous rencontrer tous les mercredis et vendredis entre 17 h et 20 h sur le terrain près de l'église ou contact par ☎ au 06.13.19.97.39 **15**



visagiste
Homme Femme Enfant

Elegance Coiffure

12 rue de Sillery - TAISSY
☎ 03 26 97 87 32 **14**

Pour la rentrée des Classes !

	Fille	Garçon
moins de 5 ans	11 €	11 €
de 5 à 12 ans	14,50 €	11,50 €
moins de 18 ans	23,50 €	14,50 €

Horaires d'ouverture

Lundi	9h - 12h / 14h - 18h
Mardi au Vendredi	9h - 12h / 14h - 19h
Samedi	8h - 17h



PROGRAMME FÊTE PATRONALE

sur le thème des grands films



● **SAMEDI 27 AOÛT 2011**

de 10h 00 à 12h 00 **Vente de lampions** place de la Mairie à 1,50 €

13h 00 **CONCOURS DE BOULES** sur le terrain au bord de la Vesle, derrière l'église. Inscription sur place : 6 €.

Récompense à tous les participants.



13h 00 Rendez-vous devant la Mairie de SAINT-LEONARD pour le **CROSS** des 5 et 10 Km de TAISSY

Départ à 14h 00 du 5 km



et à 15h 30 du 10 km

Inscriptions sur place - 7 € (adultes) - 5 € (adolescents -15ans)
Coupe aux vainqueurs, récompense à tous les participants.

14h 00

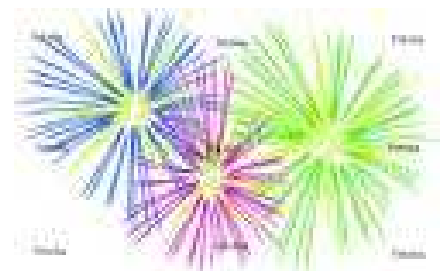


FÊTE FORAINE

20h 15 **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**, rendez-vous parking communal de SAINT-LEONARD, départ à 20 h 30 avec la fanfare **LA CECILIENNE de CHALONS en CHAMPAGNE** qui se profilera dans les rues : Colbert, de la Paix, Chemin Thomas, Longjumeau, des Vigneuls, du Mont Gelus, Chemin de la Cuche, de Sillery et arrivée au Terrain de boules.

20h 30 **BAL** animé par l'orchestre Bernard BOJANEK jusqu'à 2 heures

22h 00 **FEU D'ARTIFICE** au terrain de boules.



● DIMANCHE 28 AOÛT 2011

9h 30 OFFICE RELIGIEUX

10h 30 RENDEZ-VOUS sur la Place de la Mairie.

10h 45 DÉPÔT DE GERBE au monument aux morts à l'issue duquel un Vin d'Honneur vous sera offert par le Comité des Fêtes, à la Salle Communale derrière la Mairie.

14h 00 FÊTE FORAINE

14h 30 Rendez-vous **Place Mistral** (salle d'animation de Taissy pour les véhicules) pour le **DÉFILÉ de Chars** accompagnés de l'ensemble **Les MOUSQUETAIRES** (formation de 40 éléments) et **LES ALADINS** (formation de 20 éléments), ainsi que les enfants et adultes costumés et les Associations.

Itinéraire : rues de l' Estérel, des Cévennes, des Écrins, de Colbert, du Piqueux, des Petits Fossés, Henri Warnier, du Piqueux, de Colbert, de Sillery, Chemin de la Cuche, des Aillettes, des Vigneuls, de Sillery, et de la Place de la Mairie.



Vente de billets de tombola à 1.50 €

Spectacles sur la Place de la Mairie: Les Troupes Folkloriques, et jonglerie, acrobatie avec Thierry

18h 30 /19h 00 **BAL APERITIF** animé par l'Orchestre Bernard BOJANEK jusqu'à 21 h.



● LUNDI 29 AOÛT 2011

11h 00 OFFICE RELIGIEUX en l'église Notre Dame de Taissy, à la mémoire des défunts.

14h 00 FÊTE FORAINE et DIVERTISSEMENT pour tous sur la place de la Mairie.

16h 00 TIRAGE DE LA TOMBOLA sur le podium place de la Mairie.

LOTS DE LA TOMBOLA

1^{er} lot : séjour pour 2 personnes à **MARBELLA** en Espagne (voyage de 7 nuitées en formule tout compris)
Téléviseur Plasma 42 HDTV, lave-vaisselle, console WII, VTT dame, micro-ondes, store ALU2, balancelle toit...et beaucoup d'autres lots.

Les gagnants pourront retirer leur lot le jour du tirage ou chez M. BELLARD (03.26.88.48.79).

Les résultats paraîtront dans le Taissotin et seront affichés en Mairie.

Passé le 30/09/2011, les lots non retirés resteront la propriété du Comité des Fêtes.